Saint-Jean-des-Ollières

LE JOURNAL DES PIQUEURS

#27 Décembre 2020

3 AIRE DE JEUX

6 POINT BUDGETAIRE

7 VIE ASSOCIATIVE

10 FOCUS BILLOM CO

Chèr.e.s Ollièrois.es,

L'année 2020 touche à sa fin. Elle restera gravée dans nos mémoires de par les difficultés et tensions qu'elle a engendrées.
Malgré tout, ces six derniers mois ont été l'occasion pour l'équipe municipale de poursuivre les projets et travaux en cours. C'est ainsi que le jardin d'enfant arrive dans sa phase d'exécution des travaux, le choix des entreprises étant en cours de finalisation. Quant à la rénovation de la salle de repos des enseignantes, qui sert aussi à accueillir les parents lors de rendez-vous, elle a pu être menée à son terme avant la rentrée scolaire. Le projet de rénovation de l'église avance également et nous espérons voir entamer la première phase de travaux, à savoir la rénovation des toitures, fin 2021 – début 2022.

Au cours de ces six derniers mois sont aussi nés de nouveaux projets. Les deux classes de l'école se sont notamment vu dotées de nouveaux équipements numériques collectifs et individuels.
L'équipe municipale a également souhaité améliorer la communication en direction des habitants, c'est pourquoi la commune s'est abonnée à une application mobile « Intramuros », et pour les habitants moins adeptes du numérique, des panneaux d'affichage vont être placés stratégiquement en différents lieux sur le territoire. Je tiens d'ailleurs à remercier l'association « le Commun des Piqueurs » pour leur aide apportée à la construction de ces panneaux.
Début 2021, nous débuterons la mise en place de l'adressage des rues avec, nous l'espérons, votre participation.

Autre projet, la rénovation du toit du bâtiment qui abrite l'école maternelle en centre bourg, suivie d'une réflexion par le biais d'une étude thermique menée par l'ADHUME avec l'objectif d'améliorer la performance énergique du bâtiment.
L 'acquisition, par la municipalité, de la maison « Bouchut » devrait aussi se concrétiser courant 2021.

Comme je l'évoquais en préambule, cette année a été très difficile pour tous et a fait l'objet de choix cornéliens : d'un côté le besoin de continuer à vivre, d'un autre la peur légitime d'être touché par la maladie. C'est dans ce contexte et ne sachant pas comment évoluerait la situation sanitaire que le CCAS a souhaité tenter le maintien du repas des aînés. Malheureusement, la deuxième vague est arrivée et nous avons du nous résoudre à annuler cet événement. Un colis de produits régionaux de qualité, scrupuleusement choisis par les membres du CCAS, sera donc distribué aux aînés le souhaitant.

Nous espérons que le printemps 2021 sera plus propice aux rencontres et que la grande fête des associations, imaginée conjointement par la municipalité et les représentants des associations, pourra avoir lieu.

Pour terminer cet édito, je veux souhaiter la bienvenue à Bruno Jany, qui a rejoint l'équipe des agents municipaux en septembre.

Je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année, malgré le contexte, et espère pouvoir vous retrouver lors de la cérémonie des vœux en 2021.

Karine Joncoux, maire

INFOS MUNICIPALES

Création d'une aire de jeux

La municipalité précédente avait le projet d'installer **un parc de jeux pour enfants** dans le terrain se situant sous la mairie. Après consultation des assistantes maternelles, l'équipe municipale a décidé de déplacer ce projet dans l'allée menant jusqu'à la mairie, essentiellement dans un souci d'accessibilité et de sécurité pour les jeunes enfants. Le bureau « Auvergne Etude » a donc été mandaté pour proposer un aménagement de cette zone avec des jeux pour les plus petits, mais aussi pour les 8-12 ans, s'intégrant parfaitement à notre environnement paysager et avec le budget de 52 000 euros initialement prévu. Différents travaux sont donc envisagés : le pavage de la zone contenant l'ancienne pompe, le rejointoiement du mur et l'installation d'arbres fruitiers palissés, l'installation d'une table de pique-nique, l'abattage de l'if dont les fruits présentent un danger pour les enfants, la plantation de nouvelles espèces et l'installation des jeux.

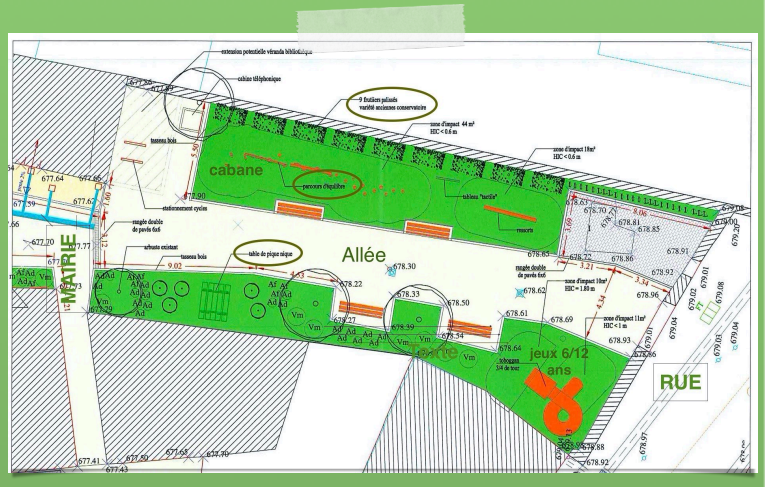

Dans la mesure du possible, les jeux choisis comprendront : un jeu sur ressort, un parcours d'équilibre, une maisonnette avec toboggan pour les petits et un jeu combiné pour les grands, avec, par exemple, un mur d'escalade et une barre de pompiers. Concernant les matériaux, nous avons choisi le bois et en particulier le robinier pour son aspect naturel et sa durabilité. Le croquis présenté est un exemple, la consultation des entreprises n'étant pas terminée. Enfin, afin de préserver l'aspect naturel de cette allée, nous installerons un sol en mulch (copeaux de bois) seulement sur les zones à hauteur de chute importante, le reste restera enherbé.

Pour financer ce projet, la municipalité bénéficiera des subventions FIC (Conseil départemental), DETR (Etat) et du Bonus Relance de la Région, le reste à charge sera de 10 400 euros HT.

INFOS MUNICIPALES

Ecole

L'environnement technologique de notre société évoluant constamment, l'école se doit de former nos enfants à la maîtrise des outils numériques. L'école de Saint-Jean était dotée d'équipements numériques collectifs et individuels obsolètes, c'est pourquoi, après concertation avec nos enseignantes et l'enseignante référente aux usages du numérique de l'Académie, la municipalité a fait l'achat **d'un vidéo-projecteur interactif** par

classe et de 4 ordinateurs portables reconditionnés ; un pour l'enseignante de maternelle et les trois autres à destination des élèves de CE 2. Le coût total de cette opération s'élève à 7 904,50 €. Une subvention de 50 % a été demandée dans le cadre de l'appel à projet 2020 : « Label Ecoles Numériques ».
Les tables de la classe de CE 1-CE 2, très anciennes et peu pratiques pour la réorganisation des salles dans le cadre des mesures COVID ont aussi été remplacées pour la somme de 3 064,08 €. Les anciennes tables ont été vendues au profit de la caisse des écoles.

Voirie

A la suite des violents orages de cet été, le chemin menant du Mas-du-Bost au hameau des Egaux à Fayet-le-Château a été fortement dégradé dans sa partie la plus pentue. L'entreprise JB TP est intervenue pour curer les fossés, empierrer puis compacter et réaliser des revers d'eau naturels. Coût des travaux : 3 800 €.
Ce chemin nécessitera une surveillance accrue de façon à ce qu'il reste le plus longtemps possible en état.

Don

Le samedi 3 octobre 2020 s'est déroulé à la salle polyvalente le don au 92ème Régiment d'Infanterie de Clermont-Ferrand d'une mitrailleuse allemande, série 1916, se trouvant à la mairie depuis de nombreuses années. Cet échange s'est déroulé en présence des délégations du 92ème R.I., de représentants de Billom (association des résistants 1941/44), d'habitants de la commune et d'élus. Après la signature du transfert de l'objet entre Mme la maire et l'officier du 92e RI, l'équipe municipale a été conviée à visiter le musée du régiment.

INFOS MUNICIPALES

Adressage

Comme annoncé lors du précédent bulletin, et compte-tenu du **déploiement de la fibre optique sur le territoire** (la fibre augmente la rapidité et la facilité de navigation sur le net), la municipalité va organiser la mise en place de noms et de numéros pour les rues de la commune. Afin de réaliser au mieux cet adressage, nous souhaitons nous faire accompagner par les équipes de La Poste. Leur accompagnement consiste, dans un premier temps, à réaliser un état des lieux et à donner des conseils pour l'établissement du plan des rues et, dans un second temps, à attribuer à chaque maison son numéro et effectuer les démarches auprès de la base des adresses. Le coût de cet accompagnement s'élève à 4 500 euros.

La détermination des noms de rues reste de notre ressort et nous souhaitons vivement la participation de tous. Ainsi, si les conditions sanitaires le permettent, les habitants du bourg et des hameaux dans lesquels il y a plusieurs rues seront invités à réfléchir ensemble à ces noms. Si les conditions sanitaires ne le permettent pas, nous vous inviterons à nous faire des propositions par courrier. Nous avons déjà reçu des propositions qui seront bien évidemment étudiées. Pour les hameaux n'ayant qu'une seule rue, celle-ci portera le nom du hameau.

C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un établissement communal qui intervient dans trois domaines principaux : **l'aide sociale, l'action sociale et l'animation des activités sociales**. Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action de prévention et de développement social dans la commune en collaboration avec les institutions publiques et privées. Même si les liens avec la commune sont très étroits, le CCAS a une personnalité juridique distincte, c'est-à-dire un budget, des biens et un personnel propres. Son régime juridique relève du droit public ; il peut également agir en justice en son nom propre. Le rôle social des communes s'exerce à travers le Centre Communal d'Action Sociale. Les CCAS interviennent auprès de différents publics : la petite enfance, les jeunes en difficulté, les personnes âgées et les publics les plus fragiles. Quatre personnes élues composent le CCAS à Saint-Jean : Karine Joncoux, Véronique Gaillard, Laurent Archer et Evelyne Serra ainsi que quatre habitantes : Sylvette Anglade, Agnès Dumortier, Nicole Charfoulet et Sylviane Dhumes. Ces membres se réunissent au moins une fois par trimestre. Les membres du CCAS rendent régulièrement visite aux personnes vulnérables, notamment dans le cadre du plan canicule et de la crise sanitaire actuelle. Durant la canicule, des courses pour les personnes vulnérables ont été faites. Des contacts sont pris également avec les assistantes sociales responsables du secteur de Saint-Jean et des mises en relation avec ces dernières pour les personnes en difficultés ont été effectuées. Des prises de contact ont eu lieu également avec différent.e.s curateur.trice.s. Des demandes d'aide ponctuelle peuvent être examinées par le CCAS ; pour en bénéficier, merci de prendre contact avec la mairie.

De plus, des cours de gymnastique sont proposés aux séniors le mardi matin à la salle des fêtes de Saint-Jean-des-Ollières et un atelier d'art-thérapie a lieu le vendredi après-midi, à Brousse, 14h45 à la salle des fêtes en partenariat avec le CLIC. Renseignements auprès de l'animatrice : Véronique au 06 75 26 42 69.

Le CCAS distribuera en décembre, 85 colis de fin d'année aux personnes qui en ont fait la demande.

L'équipe du CCAS a également proposé à l'EHPAD *Villa Saint-Jean* de réfléchir à un cadeau collectif.

POINT BUDGETAIRE

Compte-tenu des conditions sanitaires et du report de la mise en place du nouveau Conseil Municipal, le budget a été voté début juillet. Il a été construit de manière à faire face aux dépenses de fonctionnement habituelles et à financer les projets entamés par l'ancienne municipalité. Des postes de dépenses supplémentaires ont aussi été prévus pour la modernisation de l'école, l'achat de matériels techniques (benne, poste à souder, débroussailleuse et tronçonneuse) et l'équipement informatique de la mairie.

2020

BUDGET FONCTIONNEMENT : 756 877 €

BUDGET INVESTISSEMENT : 295 115 €

Recettes de fonctionnement

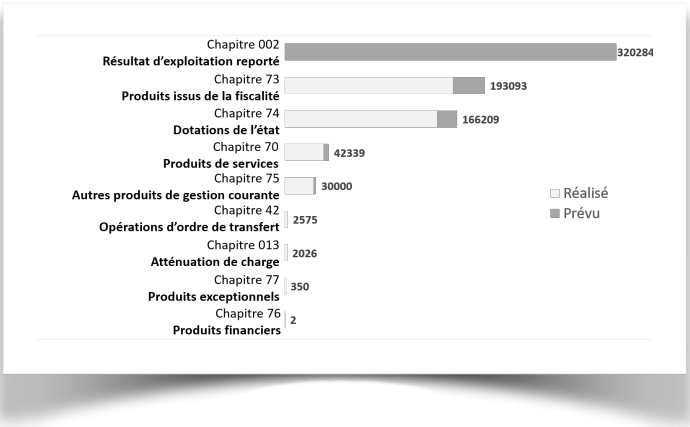

Dépenses de fonctionnement

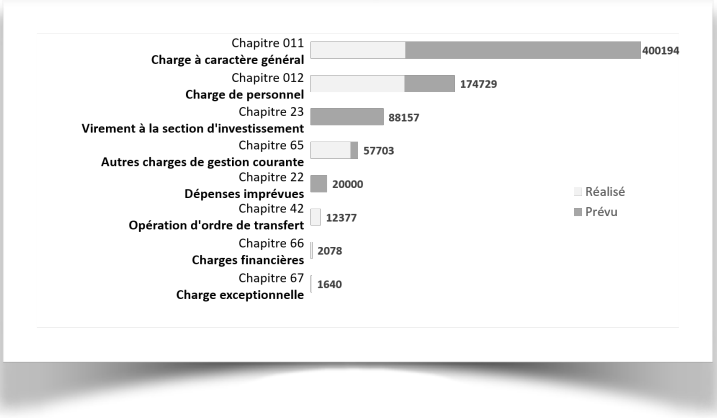

INVESTISSEMENT

MATERIEL TECHNIQUE 4 200 €

EQUIPEMENT INFORMATIQUE DE LA MAIRIE 2 481 €

NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE 7 904, 50 €

AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE
COÛT **105 307 €**
SUBVENTION **41 945 €**

PARC DE JEUX
COÛT 52 000 €
SUBVENTION 41 600 €

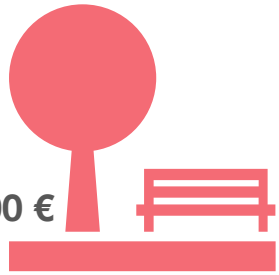

VIE ASSOCIATIVE

L'association des Parents d'Elèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal

L'association a pour objectif de favoriser le développement moral, intellectuel et physique des enfants du RPI, de créer des liens amicaux entre les parents, les membres de l'association et les habitants des trois communes (Saint-Jean, Sugères et Brousse).

Tout au long de l'année des manifestations sont organisées : les commandes « Bijou », les tripes, le spectacle de Noël, la vente de sapins, le loto, le marché aux plants, sans oublier le snack/buvette de la kermesse. Les bénéfices sont intégralement reversés aux écoles sous forme de dons afin d'aider à réaliser les projets d'activités et de déplacement envisagés par les enseignant.e.s ainsi qu'à l'achat de certains équipements (livres, vélos, calculatrices pour les CM2).

Cette fin d'année a été difficile en raison du COVID-19, de ce fait des animations n'ont pas pu avoir lieu : 2 commandes Bijou, marché au plants, kermesse des écoles et snack/buvette. Nous tenons à remercier tous les parents qui ont apporté leur aide, les mairies qui nous permettent de faire nos photocopies en couleur et qui mettent à disposition leur salle des fêtes et bien sûr, les participants des diverses manifestations. Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : www.facebook.com/aperpi63 Nous contacter par mail : aperpi63@gmail.com
Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du bureau Amélie F., Clément F. et Vincent L. **Tous ces moments sont importants pour les enfants, alors merci à tous ceux qui ont participé en se rendant ou en contribuant à nos manifestations.**

Les membres de l'association des parents d'élèves.

PROGRAMME PREVISIONNEL APE

- Vendredi 11 décembre : **Marché de producteurs - Marché de Noël.** Place de l'église - Saint-Jean
- Vendredi 18 décembre : **Spectacle de Noël** Salle des fêtes - Sugères
- Samedi 13 février : **Loto** Salle des fêtes - Sugères
- Marché aux plants Date et lieu à confirmer
- Vendredi 2 juillet : **Spectacle des enfants - Kermesse** - Salle des fêtes - Sugères
- Commandes de gâteaux « Bijou » : Dates à confirmer au long de l'année.

Sapeurs-Pompiers de St-Jean

La tournée des calendriers est un lien indispensable avec la population ; c'est pour nous l'occasion d'échanger avec vous, de nous présenter, et de vous parler de l'engagement citoyen des Sapeurs-Pompiers Volontaires, ceci pouvant parfois créer des vocations. Nos calendriers ont été édités, cependant nous ne sommes pas actuellement autorisés à effectuer nos tournées de fin d'année. Notre priorité est de maintenir la distribution dès que possible, et vous pourrez aisément comprendre que cette période pourra s'étendre sur le début de l'année 2021. Toutefois, si cette distribution n'était pas possible nous pourrions opter pour une autre solution, par exemple, la récupération des calendriers à la caserne. Prenez soin de vous et des vôtres.

IMPORTANT : Le centre recrute des Sapeurs-Pompiers Volontaires. La présence d'une caserne en milieu rural est primordiale. Contacts : D. Champeix 06 71 44 68 23 ou C. Itier 06 76 39 61 61.

Les Marteaux Piqueurs

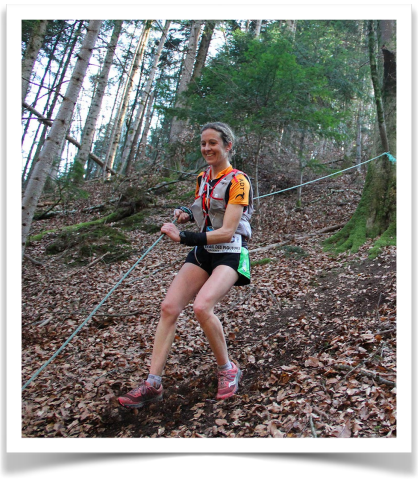

Trail des Piqueurs, 12ème édition, c'est parti ! Soyons optimistes en cette période troublée. C'est ce que les membres des Marteaux Piqueurs se sont dit lors de leur dernière réunion, mi-octobre. Ils font le pari que le trail des Piqueurs aura bien lieu en 2021, certes, peut-être avec des contraintes sanitaires spécifiques…

Ce sera donc le **dimanche 28 mars**. D'ores et déjà, l'équipe s'active pour déposer le dossier à la préfecture avec toutes les contraintes administratives nécessaires : attestation de présence des secouristes, du médecin, attestation d'assurance, autorisation de passage des propriétaires, des communes traversées, informations au SDIS, etc… Les inscriptions sont ouvertes et les divers calendriers sportifs renseignés. Tout est en ordre de marche pour permettre une belle fête autour du sport. Bien sûr, l'équipe compte à nouveau sur le maximum de bénévoles pour l'aider à accueillir plus de 1000 coureurs qui viendront de toute la France.

Cet hiver, l'atelier des Piqueur.se.s va reprendre dès que possible ses activités afin de créer des décors autour de la course à pied pour décorer le bourg mais aussi certaines portions des parcours. Si vous souhaitez y participer ou avoir plus de renseignements, vous pouvez contacter Sylvette au 06 62 69 88 49. Si vous souhaitez devenir bénévole, c'est également Sylvette qui coordonne cette partie du trail. Pour d'autres renseignements, contactez Jean-Luc au 06 87 14 91 10.

À bientôt donc, le dimanche 28 mars !

Le panier de la dernière pluie

Le Panier de la dernière pluie vous attend !

Un réseau de producteurs locaux et une équipe de bénévoles vous proposent à travers le Panier de la dernière pluie de commander chaque semaine vos produits locaux et de venir les retirer lors de la distribution à **Saint-Jean, les vendredis de 17h à 19h30, salle des associations.**

L'association rencontre un joli succès depuis sa création en juin auprès de tous ceux qui participent à son objectif d'approvisionnement en circuit-court. Chacun, bénévoles, producteurs et consommateurs apportent dynamisme, élan et convivialité. L'association se plaît à participer à la rencontre et l'échange entre habitants de la commune et des communes alentours.

Le Panier de la dernière pluie se concentre aujourd'hui sur le développement de son réseau de producteurs locaux, l'accueil de nouveaux bénévoles pour assurer les commandes qui se multiplient grâce au bouche à oreille et aux animations qui nous font connaître ; un marché réunissant tous nos producteurs est organisé chaque saison, les bénévoles et représentants du Panier de la dernière pluie y sont présents. Toutes les infos sur notre page Facebook.

Ne manquez pas le prochain marché organisé avec l'APE
vendredi 11 décembre de 17h à 19h30

Animapique

Coup d'œil sur la saison 2020

- 26 Juillet : **Après-midi des écrivains.** 13 écrivains sont venus à la rencontre de leurs lecteurs. Entre le polar, la B.D., les divers romans, les livres pour enfants, la poésie, le carnet de voyage et autres, les 200 visiteurs ont eu le choix des genres. Contre toute attente, l'installation en plein air s'est avérée être un plus.

- du 26 juillet au 09 août : **Exposition Art et Artisanat**. 33 exposants, un peu plus de 500 visiteurs, notre 39ème exposition maintient son succès. Peinture, sculpture, photo, art décoratif, art textile, mosaïque, bijoux, etc…la qualité des œuvres est toujours au rendez-vous.

- 19 septembre : **Journées Européennes du Patrimoine.** La visite de l'église St-Jean-Baptiste, classée monument historique, et de sa salle souterraine (crypte ?) a attiré 50 visiteurs dont plusieurs archéologues mais le mystère de cette construction reste entier.

Projets 2021

- dimanche 16 mai : **Marché Artisanal et Vide-Greniers.**

- samedi 26 juin : **Nuit des Piqueurs**. Randonnée promenade semi nocturne à étapes festives et gourmandes avec repas « éclaté »

- dimanche 25 juillet : **Après-midi des Arts et des Ecrivains**. Démonstrations d'arts divers avec participation du public, rencontre avec des écrivains, dédicaces.

- Du 25 juillet au 07 août : **Exposition Art et Artisanat.**

- Dimanche 1er Août : **Les Randonnées de Teresa**. Randonnées pédestres de 12 ,18 ou 28 kilomètres avec ravitaillements et repas.

- Date à déterminer en juillet ou août : **Concert classique par le Trio Lorrain** au bénéfice de l'église (réparations).

Retrouvez toutes les informations sur le site de l'association

www.animapique.fr

La salle souterraine de l'église

FOCUS BILLOM CO

Billom Communauté regroupe 25 communes et compte 26 000 habitants. De nombreuses actions sont mises en œuvre au service de sa population.

Petite enfance/Enfance :

Un Relais Petite Enfance, guichet unique, vous aide à trouver un mode de garde pour votre enfant de 0-4 ans. Il s'occupe notamment d'attribuer, sur pré-inscriptions, les places aux deux multi-accueils du territoire : *Les Pitchouns* à Chignat (service communautaire) et *Les Petits Dômes* à Glaine-Montaigut (crèche associative à gestion parentale). Les animatrices vous accompagnent également sur les démarches administratives et juridiques pour embaucher une assistante maternelle ; pour les assistantes maternelles elles-mêmes et animent notamment divers ateliers pour les 0-3 ans sur le territoire. Contact : Catherine Phalip au 04 73 73 43 28. ram@billomcommunaute.fr

Jeunesse

Des « Bourses coup de pouce » existent pour aider les jeunes de 15-20 ans (sous conditions de revenus) : 150 € pour passer le code de la route,100 € pour passer le BAFA. En contre-partie, 20 h d'actions citoyennes sont demandées. Elles sont souvent réalisées dans des centres de loisirs, dans une bibliothèque, à la mairie, aux services techniques ou encore dans une association… À chaque période scolaire, le centre aquatique est réservé un soir pour les 11–17 ans. L'entrée est à 1 € et du matériel ludique est mis à leur disposition. Des aides de la CAF sont possibles pour réaliser un projet culturel, social ou sportif portés par des jeunes de 12-17 ans dans le cadre de « Projet'oi ». Contact : Marie-Noëlle Escuriet au 04 73 70 73 23 jeunesse@billomcommunaute.fr

Culture

Des cinés-goûters sont organisés à chaque période scolaire, via Ciné-parc, à la Briqueterie de St-Dier ainsi qu'une programmation de différents spectacles notamment dans le cadre du «Festival des Automnales» ou de «Voix romanes» et soirées courts-métrages. Contact : Chloé Taris au 04 73 79 88 27 : culture@billomcommunaute.fr. Le réseau des bibliothèques met un fonds de livres et de jeux à disposition de la bibliothèque et vient compléter les acquisitions faites par votre commune ; des animations sont proposées aux usagers tout au long de l'année : soirées jeux, prix des lecteurs, lectures à voix haute, bébés lectures… Contacts Agnès Berton agnes.berton@billomcommunaute.fr et Sophie Simonini sophie.simonini@billomcommunaute.fr au 04 73 79 88 28. Une école de musique intercommunale avec des lieux d'enseignement à Billom, Chignat, Vertaizon, Mur-sur-Allier, Pérignat/Allier et St-Dier. Douze instruments différents avec cours individuels, pratiques collectives, cours spécifiques et des harmonies partenaires. Contact : Fréderic Germot au 06 72 23 85 89. frederic.germot@billomcommunaute.fr

Pays d'Art et d'Histoire

Tout le territoire de Billom Communauté, est labellisé «Pays d'art et d'Histoire». Une programmation de visites, visites-sonores, visites à deux voix, visites théâtralisées conférences, ateliers jeunes publics, expositions et des participations aux évènements nationaux vous sont proposés de mars à octobre de chaque année. Contact : Anne Cogny au 04 73 79 88 26. anne.cogny@billomcommunaute.fr

Economie

Un chargé de mission vous accompagne dans votre projet de reprise ou de création d'entreprise . Contact : Nicolas Blasquiet 04 73 73 43 24. nicolas.blasquiet@billomcommunaute.fr

Habitat

Une Opération Programmée d'Amélioration d'Habitat (OPAH) permet aux personnes à revenus modestes ou très modestes de bénéficier de subventions de l'ANAH et de Billom Communauté pour réaliser des travaux d'amélioration énergétique, d'adaptation au handicap ou encore pour de l'habitat dégradé. Cette opération intéresse aussi les propriétaires bailleurs ayant un logement montrant un niveau de dégradation significatif ou énergivore ; ceci dans le but de le remettre en location. L'OPAH fonctionne de la même façon pour la création d'appartements à louer dans du bâti existant. Contact : Stéphanie Vergniaud 04.73.73.43.24 stephanie.vergniaud@billomcommunaute.fr

Transport

Un bus ou du transport à la demande (selon votre commune de résidence) vous emmènent, un lundi sur 2, de septembre à juillet au marché de Billom pour 4 € (bus) et 6 € (taxi) l'aller/retour. Contact : accueil de Billom Communauté 04 73 73 43 24.

INFOS MUNICIPALES

RECRUTEMENT

Le 1er février, Christian Pesson a fait valoir ses droits à la retraite. La municipalité a donc engagé, cet été, les démarches pour recruter un nouvel agent. Ce poste d'adjoint technique territorial est caractérisé par un temps hebdomadaire de travail de 25 heures annualisées. Après étude des candidatures, l'équipe municipale a recruté Bruno Jany. Depuis le 1er septembre, celui-ci exerce ses fonctions dans les domaines de la voirie et des réseaux divers, des travaux publics, du bâtiment, des espaces verts, de la maintenance des matériels, de la logistique et de la sécurité.

COMMUNICATION

Afin d'améliorer la communication avec les habitants de la commune, notamment ceux des nombreux hameaux, la municipalité va déployer sur le territoire à partir de début décembre **6 panneaux d'information**. Ils seront placés à des endroits stratégiques afin d'être visibles par le plus grand nombre. Les informations y seront mises à jour régulièrement, ainsi que l'affichage des évènements importants. Ces panneaux ont été fabriqués localement avec l'aide de l'association *le commun des piqueurs* que nous remercions chaleureusement.

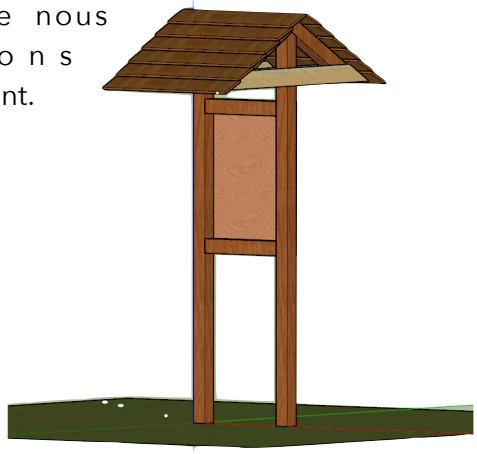

Vous pouvez également consulter **le site de la mairie** www.saintjeandesollieres.fr où les actualités et l'agenda, accessibles en bas de la page d'accueil, sont mis à jour en temps réel. Nous vous rappelons que vous pouvez naviguer dans le site où de très nombreuses informations concernant entre autres, notre village, la mairie, les associations, l'école, les commerces, les artisans et producteurs de la commune sont disponibles. Des informations pratiques et culturelles y sont également à découvrir.

Enfin, vous pouvez télécharger sur votre smartphone l'application gratuite **Intramuros,** qui vous permet simplement de consulter les informations de la commune, les évènements à venir ainsi que l'activité des associations et commerces. Si vous le désirez, vous pouvez être avertis en temps réel de chaque nouvel évènement.

JARDIN DE LA BÉJADIÈRE : LA MUNICIPALITÉ MET À DISPOSITION DES HABITANTS DES TERRAINS POUR LA MISE EN PLACE DE JARDINS POTAGERS. CET ESPACE SE TROUVE DERRIÈRE LA MAIRIE. SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS, CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT

ETAT CIVIL DE MAI À NOVEMBRE 2020

Mariage

05/09/2020 : CHRASZEZ Jacques, Louis et DELMAS Jeannette, Suzanne Moea.

Pacs

01/10/2020 : MOREAU Alexandre, Christophe et ROLLE Mélina, Marie, Alice.

Décès

30/06/2020 : MARTIN Marc, Henri, à la maison de retraite de St-Jean-des-Ollières.

02/08/2020 : VISSEYRIAS Pierre, Jean, Benoît, à la maison de retraite de St-Jean

02/09/2020 : BROUGERE Michel, Marie, à Issoire.

24/09/2020 : FOUILHOUX Daniel, Roger, à la maison de retraite de St-Jean-des-Ollières.

08/11/2020, ANGLADE Gisèle, Hélène, veuve BAYLE, à la maison de retraite de St-Jean.

09/11/2020, AVIGNON René, Robert, à la maison de retraite de St-Jean-des-Ollières.

LE JOURNAL DES PIQUEURS

Bulletin municipal de la commune

de Saint-Jean-des-Ollières

Directrice de la publication : Karine Joncoux
Conception et réalisation : Valérie Le Postec
Rédaction et saisie des textes : Karine Joncoux, Serge Pointud, Philippe Pleyber, Ronan Coquin, Paul Courtot, Evelyne Serra, Valérie Le Postec, Jean-Luc Ginhoux, Marie-Jeanne Couret, Céline Vergier.

Photos : couv, droits réservés.
N° ISSN : en cours - Dépôt légal : 4ème trimestre 2020
Tirage : 300 exemplaires sur encres végétales et papier issu de forêts gérées durablement.
Imprimerie CAVANAT, Billom

INFOS PRATIQUES

Horaires
SECRETARIAT DE MAIRIE ET BUREAU DE POSTE

lundi, mardi, jeudi et vendredi
9 h - 12 h

mercredi 9 h - 12 h
semaines paires

samedi 9 h - 12 h
semaines impaires

sur rendez-vous les après-midis

PERMANENCES DES ELUS
samedi matin 9 h - 10 h 30
ou sur rendez-vous

CONTACT
04 73 70 90 17
mstjean@wanadoo.fr
www.saintjeandesollieres.fr

EN CAS D'URGENCE
04 73 70 68 75
07 66 32 62 20

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX
Consultables sur le site de la commune / Onglet Infos mairie

DELIBERATIONS
Consultables sur demande au secrétariat de mairie en version papier